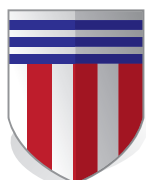


la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°34 JUILLET 2023



Beynat
— Corrèze —

P4

Finances et budget

P7

Réalisations et projets

P11

Vie aux villages



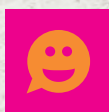
P04 FINANCES ET BUDGET



P07 RÉALISATIONS ET PROJETS



P11 VIE AUX VILLAGES



P17 JEUNESSE



P20 SOLIDARITÉ, SOCIAL ET SANTÉ



Lumière et tiédeur estivales sont de retour, et, stimulant le développement des récentes plantations le long de la rue Jean Moulin, vont contribuer à parfaire l'embellissement de cette voie dont la rénovation a modifié et contraint la circulation en cœur de bourg pendant les mois d'hiver. Le résultat en valait la peine !

Retour des beaux jours rime d'abord aussi avec vote du budget. Cette année, l'augmentation des coûts et la limitation des subventions de l'État ont conduit à opérer quelques choix. Ainsi, la deuxième tranche du chantier d'aménagement concernant la partie basse de la rue Jean Moulin a été reportée de manière à permettre la création, urgente, d'une Maison des Assistantes Maternelles ainsi que des travaux visant à augmenter la capacité d'accueil de nouveaux praticiens dans notre Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Un autre projet d'envergure est lancé cette année, il s'agit du futur lotissement du Bois du Peuch au sein duquel 16 lots seront disponibles à terme.

De leur côté, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ne sont pas en reste et se sont généreusement mobilisés durant tout le printemps en organisant des collectes de jeux et jouets au profit des enfants hospitalisés.

Par ailleurs, les animations, rendez-vous festifs ou culturels et autres événements continuent de remplir plus que jamais le calendrier des beynatois, ceci grâce à l'investissement de nos nombreuses associations et de leurs bénévoles, véritable richesse qui participe grandement à l'attractivité de notre territoire.

Enfin, avant de vous souhaiter un bel été, rappelons que d'ici le 31 janvier 2025, Orange fermera son réseau téléphonique "cuivre". La commune vous accompagne afin que vous puissiez continuer à bénéficier de vos services de téléphonie fixe et Internet avec le réseau public de fibre optique, les modalités vous sont expliquées en page 10 de ce journal.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons une excellente saison estivale !

Votre Maire,
Jean-Michel MONTEIL

Exercice 2022

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 a été approuvé lors du Conseil Municipal du 20 février dernier. L'excédent de fonctionnement de 229 680 € vient s'ajouter au résultat antérieur de 260 604 €. **Le résultat de fonctionnement s'élève donc à 490 284 €, reporté au budget primitif 2023.**



Ghislaine Verlhac, secrétaire chargée du budget.

BUDGET PRIMITIF 2022

Total recettes de fonctionnement :

1 755 522 €

Dont excédent reporté ► **260 604 €**

Total dépenses de fonctionnement :

1 755 522 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Total recettes de fonctionnement :

1 513 721 €

Total dépenses de fonctionnement

1 284 041 €

BUDGET PRIMITIF 2023

Total recettes de fonctionnement :

1 707 153 €

Dont excédent reporté ► **200 980 €**

Total dépenses de fonctionnement

1 707 153 €

RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT À REPORTER

Résultat de
l'exercice 2022
229 680 €

Résultat
antérieur
260 604 €

RÉSULTATS FINANCIERS 2022

Recettes
1 513 721 €

Dépenses
1 284 041 €

Excédent de
fonctionnement

490 284 €

Le total est reporté au Budget
Primitif 2023 comme suit

RECETTES DE
FONCTIONNEMENT

200 980 €

FINANCEMENT
DES MESURES
D'INVESTISSEMENT

229 304 €

RÉSERVÉS

60 000 €



Le Budget Primitif 2023

Ce budget 2023 a été élaboré dans un contexte difficile alors que le coût de l'énergie connaît une hausse historique. Dans le même temps, en matière d'investissements, l'importante réduction des enveloppes de subvention accordées par l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a imposé des arbitrages et des reports de travaux.

En 2023, 698 073 € d'investissements ont été programmés, dont la construction d'une M.A.M. (Maison d'Assistants Maternelles) qui devrait ouvrir ses portes début 2024.

Les taux communaux des taxes restent une fois encore inchangés et les investissements sont autofinancés.

EN 2023, LE BUDGET GLOBAL DE LA COMMUNE DE BEYNAT S'ÉLÈVE À :

FONCTIONNEMENT	1 707 153 €
INVESTISSEMENT	1 528 608 €
SOIT UN TOTAL DE	3 235 761 €

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE

Aux associations	40 790 €
À la caisse des écoles	16 625 €

Le Budget Primitif 2023 en fonctionnement À L'ÉQUILIBRE À 1 707 153 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

Impôts et taxes (taux communaux inchangés) ...	784 646 €
Dotations et subventions	457 517 €
Produits des services et du domaine (électricité produite, ventes diverses, services à communes voisines, repas cantine, taxe ordures ménagères...)	154 063 €
Revenus immeubles, redevances fermiers	94 593 €
Atténuations de charges (remboursements arrêts de travail)	12 783 €
Produits exceptionnels (remboursements de sinistres)	2 571 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	1 506 173 €
Excédent de fonctionnement 2022 reporté ..	200 980 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT ..	1 707 153 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

Charges de personnel (salaires, cotisations sur salaires et frais assimilés)	699 000 €
Charges à caractère général (téléphone, eau, chauffage, carburant, entretien de la voirie, maintenance, réparations, impôts et taxes, fleurissement, fournitures diverses...)	562 593 €
Autres charges de gestion courante (subventions aux associations et à la Caisse des écoles, indemnités des élus...)	128 614 €
Charges financières (intérêts des emprunts) ...	46 274 €
Charges exceptionnelles (réserves de la commune et des sections)	43 450 €
Dotations aux amortissements et provisions ...	5 200 €
Atténuations de produits (fonds de péréquation)	1 200 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	1 486 331 €
Virement à la section d'investissement ...	214 941 €
Opérations d'ordre	5 881 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 707 153 €



Les travaux d'aménagement de la rue Jean Moulin

Le Budget Primitif 2023 en investissement À L'ÉQUILIBRE À 1 528 608 €

Cette année, les investissements sont les suivants :

Construction d'une Maison des Assistantes Maternelles (370 000 €), travaux de rénovation du foyer Pierre Demarty (72 568 €), sonorisation du bourg et de la Halle (64 750 €), travaux d'aménagement d'un bureau supplémentaire à la MSP (44 600 €), divers travaux de voirie (39 134 €), acquisition de matériels (35 558 €), équipements pour les foires aux bovins (19 397 €), réfection de la toiture de la Maison du Cabas (15 450 € de proposition nouvelle), travaux "économies d'énergie" dans les bâtiments communaux (15 196 €), jardinières pour la rue Jean Moulin (3 768 €), aménagements dans la médiathèque (3 560 €), signalétique (1 500 €) et travaux divers (12 592 €).

Le saviez-vous ?

Outre le budget principal de la commune, les mairies gèrent un certain nombre de budgets dits "annexes".

À BEYNAT, 6 BUDGETS ANNEXES S'AJOUTENT AU BUDGET PRINCIPAL :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Opérations d'équipement	698 073 €
Échéances d'emprunts	200 048 €
Subventions d'équipement versées	26 460 €
Total dépenses réelles	924 581 €
Restes à réaliser	604 027 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 528 608 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022

Emprunts (dans l'attente du versement des subventions)	400 597 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	289 304 €
FCTVA	90 000 €
Subventions d'investissement	71 090 €
Immobilisations corporelles	55 565 €
Produits des cessions d'immobilisations	24 000 €
Taxe d'aménagement	2 507 €
Total recettes réelles :	933 063 €
Virement de la section de fonctionnement	214 941 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 881 €
Total recettes d'ordre :	220 822 €
Restes à réaliser :	241 369 €
SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ	133 354 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 528 608 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement
140 544,06 €
Investissement
197 784,21 €

BUDGET DE MIEL

Fonctionnement
46 750,38 €
Investissement
15 970,06 €

BUDGET DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Fonctionnement
19 983,40 €
Investissement
3 054,86 €

BUDGET DE LA SECTION D'ESPAGNAGOL

Fonctionnement
20 319,19 €
Investissement
1 792,89 €

BUDGET DU RÉSEAU CHALEUR

Fonctionnement
137 369,41 €
Investissement
235 182,41 €

ET CETTE ANNÉE, un nouveau budget, celui du futur lotissement du Bois du Peuch

Fonctionnement
680 150,88 €
Investissement
340 075,44 €

Rue Jean Moulin



Débutée en octobre 2022, la première tranche des travaux d'aménagement de la rue Jean Moulin s'est achevée au printemps.

Après le déplacement par le syndicat Bellovic des compteurs d'eau à l'extérieur des bâtiments, le remplacement de toutes les bouches à clef défectueuses, la réfection et la mise en conformité du réseau d'assainissement collectif, il a été procédé à la préparation et à l'implantation du fond de forme (support du futur revêtement), à la pose des pavés, au rabotage de la chaussée existante, à la mise en place des enrobés, à l'installation des pergolas et jardinières et à la pose des revêtements des trottoirs sur la partie basse.

La rue a été rouverte le mercredi 12 avril avec un retour au sens de circulation tel qu'il était avant les travaux, c'est-à-dire en sens unique montant dans la rue Jean Moulin entre la boulangerie et le carrefour avec la route de Meyssac. De la même manière, la rue de la mairie est repassée elle aussi en sens unique du Crédit Agricole vers l'église.

Le stationnement doit impérativement s'effectuer sur les places situées dans les zones pavées élargies et marquées à cet effet par des barrettes métalliques.

À la fin du mois d'avril, Vincent Barathon du service technique a commencé à planter les différents végétaux (jasmin, clématite, vigne...) dans les jardinières situées aux pieds des pergolas. Cette végétalisation se fera désormais au rythme de la nature avec une croissance relativement rapide. Ce fleurissement apportera un contraste avec le côté minéral de la rue.

Les travaux se sont achevés par la pose de mobilier urbain (bancs et poubelles), ainsi que par l'installation d'une jardinière hexagonale tout en haut de la rue, au niveau du sens interdit.

L'ensemble de la signalétique est également en cours d'actualisation avec de nouveaux panneaux appropriés.

La municipalité remercie les commerçants, les riverains et les beynatois pour leur patience et s'excuse pour la gêne occasionnée par les travaux.



Des pergolas originales



Mise en place des végétaux



Partie basse de la rue



Voirie, entretien des chemins et acquisition de matériel



Curage des fossés de Puy de Noix

Depuis le début de l'année 2023, outre quelques "points-à-temps" ou goudronnages ponctuels ici ou là, ce sont essentiellement des travaux d'entretien des chemins qui ont occupé les employés communaux. Les interventions concernent Chassancet en direction des communaux d'Espagnagol, Eyzat-Haut ou encore Chantegril en redescendant sur Brugeilles.

La troisième tranche de curage des fossés a également représenté un gros

chantier, en attendant la 4^e et dernière tranche prévue en 2024. La municipalité remercie les beynatois Julien Aubertie, Florian Breuil, Guy Brossard et Laurent Beyris pour avoir aidé à retirer une partie de la terre issue de ce curage.

Cette année, il est également important de noter que la municipalité a mis en place un fauchage raisonné qui consiste à limiter les interventions de printemps au strict nécessaire afin d'assurer la sécurité des usagers tout en respectant la



Nouveau tracteur

biodiversité des milieux. Dans les faits cela s'est traduit par un premier passage au mois de mai, tandis qu'un deuxième passage est prévu cet été. Le fait de réduire les passages permet aussi d'économiser du carburant et d'optimiser le temps de travail.

Enfin, la municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur avec épaveuse afin de remplacer l'ancien.

La toiture de la Maison du cabas en réfection



Comme nous vous l'annoncions dans le précédent journal municipal, la toiture de la Maison du cabas, bâtiment communal historique, a fait l'objet de travaux de réfection. Le chantier s'est déroulé au printemps et a consisté en la dépose de la toiture existante, au nivelage de la charpente, à la pose de voliges, faitage, arêtiers, des noues et des rives. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Patier.

Vers plus de sobriété énergétique

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et le conflit ukrainien, la transition énergétique est plus que jamais devenue une priorité. La France doit en effet sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et réduire sa consommation.

Cela suppose de transformer durablement nos habitudes et nos comportements.

La sobriété énergétique consiste à réduire sa consommation d'énergie en évitant les excès et le gaspillage. Cela passe pour chacun d'entre nous par des gestes au quotidien comme baisser le chauffage, débrancher les appareils inutilisés, mieux utiliser les heures creuses et son éclairage...

La municipalité œuvre elle aussi pour une meilleure maîtrise de l'énergie. La mise en place du réseau de chaleur en 2022 en est un exemple, mais ce n'est pas le seul. En effet, une deuxième tranche

de travaux d'étanchéité et d'isolation du foyer rural Pierre Demarty devrait débuter l'année prochaine et concernera cette fois l'ensemble des murs de ce bâtiment. Au niveau du chauffage, il est également prévu une régulation thermique au foyer ainsi qu'à la maison de santé.

L'extinction de l'éclairage public contribue également à la diminution de l'impact économique tout en luttant aussi contre la pollution lumineuse. Pour rappel, l'éclairage dans le bourg s'éteint à partir de 22h (hors période estivale). Beynat est rappelons-le labellisé « villes et villages étoilés ».

À terme, il est également prévu que les ampoules des luminaires de la commune soient remplacées par des systèmes à LED moins énergivores, y compris au niveau des projecteurs du stade des Saules. Ces investissements devraient permettre de réaliser de belles économies en matière de fonctionnement.

Une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) va voir le jour à Beynat

Beynat accueille de plus en plus de jeunes familles en quête d'un mode de garde pour leurs enfants. Que ce soit à la crèche de Lanteuil ou au domicile des assistantes maternelles peu nombreuses sur notre commune, le nombre de places d'accueil est insuffisant.

Afin de répondre à une demande croissante et de proposer une nouvelle offre de garde pour les jeunes enfants, il a été décidé de construire et d'aménager un bâtiment pouvant accueillir ce nouveau service, lieu de vie bienveillant, sécurisant et socialisant spécialement adapté aux enfants.

Une prise en charge individualisée des petits par 3 assistantes maternelles dans un cadre collectif, avec des plages horaires de grande amplitude, devrait per-



Site de la future MAM

mettre de satisfaire l'ensemble des demandes y compris les emplois du temps professionnels les plus contraignants.

Ces locaux seront installés à proximité de la maison de santé pluriprofessionnelle. L'espace sera adapté à tout public. Il comprendra 3 dortoirs, un espace commun de vie, une salle de jeux et de détente, une buanderie, un espace dédié à la toilette et au change, des sanitaires adaptés, un espace de préparation pour

les repas et un bureau pour les tâches administratives, soit 130 m² au total. Un espace extérieur sera aménagé avec une terrasse.

En annexe de cette MAM, un local sera construit pour l'accueil du Relai Assistantes Maternelles et de nouveaux cabinets médicaux afin de renforcer les services de la maison de santé.

La superficie totale du bâtiment sera de 240 m².

L'étude de financement est en cours. C'est le cabinet MAAD Architecte de Saint-Pantaléon-de-Larche qui a été retenu pour la réalisation des travaux. C'est un projet en ossature bois qui a été retenu.

Le début des travaux est prévu en septembre 2023 pour une ouverture en février 2024. ■

Ça se précise pour la nouvelle résidence au cœur du bourg

Le projet de nouvelle résidence qui sera située sur le terrain en contrebas du jardin partagé suit son cours. L'avant-projet établi par le cabinet d'architecte Clary a été validé en conseil municipal et le permis de construire a été déposé au mois de juin, conformément au planning établi. Il s'agira d'un ensemble de 10 logements allant du T2 au T4, sur le principe d'une mixité dont les proportions restent encore à définir.



Le lotissement du Bois du Peuch

Le projet de nouveau lotissement communal sur le site du Bois du Peuch composé de 16 lots à usage d'habitation avance bien.

Le permis de lotir a été déposé et la délimitation des espaces à aménager a été confiée à la géomètre Florence Corgnet.

La consultation des entreprises va être lancée une fois que le bureau d'études Dejante qui assure la maîtrise d'œuvre aura établi le projet définitif et réalisé les derniers mètres et cubatures.

Tous les espaces ne seront pas déboisés puisqu'un sous-bois sera conservé à l'arrière du lotissement.

Les demandes d'acquisition de lots peuvent être déposées en mairie. Compte tenu de l'estimation établie par le bureau d'études, le prix au m² devrait s'établir autour de 25 € TTC.

Le début des travaux est prévu au second semestre 2023.



La fibre optique chez vous avec le raccordement de Service Public

Après 50 années de service, le réseau de télécommunications cuivre d'Orange (ex France Télécom) avec sa prise en T est vieillissant. Il fait place à la fibre optique, une technologie plus moderne, moins énergivore et pas forcément plus coûteuse.

Ainsi, pour notre commune, les services de téléphonie fixe, les accès Internet, la télévision et éventuellement d'autres services (alarme, téléassistance...) actifs sur le réseau cuivre ne pourront plus être renouvelés à partir d'octobre 2024 et seront définitivement arrêtés en janvier 2025. Pour continuer à bénéficier de ces services, il faudra basculer sur un autre réseau. Tous les habitants de Beynat sont concernés, particuliers comme professionnels.

Heureusement, comme vous avez pu le constater, grâce à la mobilisation et à l'investissement de vos collectivités, vous avez accès à la fibre sur un nouveau réseau public sur la commune.

Si vous avez déjà fait le choix de passer à la fibre, l'arrêt du réseau cuivre n'aura aucun impact pour vous. En revanche, si vous hésitez encore et que vous n'avez jamais choisi de passer à la fibre,

votre collectivité vous propose de bénéficier du raccordement de service public gratuit* pour vous accompagner dans ce changement de réseau et anticiper toute coupure de services.

Le raccordement de service public qu'est-ce que c'est ?

Comme pour l'eau et l'électricité, pour bénéficier de la fibre, il faut raccorder votre habitation ou votre local professionnel au nouveau réseau public fibre. Le raccordement est une intervention technique qui consiste à tirer un câble de fibre optique entre votre logement ou votre local professionnel et le réseau public fibre situé dans la rue. Dans la majorité des cas les techniciens du Service Public suivent le même chemin que le câble de téléphone existant. La fibre et une nouvelle prise optique sont ainsi installées gratuitement* et discrètement chez vous, sous réserve de faisabilité technique.

Dès que vous serez raccordé au réseau fibre, vous devrez vous abonner auprès d'un opérateur pour basculer vos services télécoms sur le réseau public fibre.

Comment je m'inscris au raccordement de service public ?

Pour bénéficier du Raccordement de Service Public, inscrivez-vous :

- soit directement en ligne grâce au lien suivant : <https://nathd.fr/rsp/>
- soit en appelant le : 0 806 806 006 les téléconseillers de Nouvelle-Aquitaine THD vous accompagneront dans votre inscription du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h. (service gratuit, prix d'un appel local).
- soit auprès du secrétariat de la mairie qui fera les démarches avec vous.

Une fois votre inscription enregistrée, une équipe technique vous contactera pour programmer une date de rendez-vous dans les meilleurs délais (comptez 1 à 2 semaines après votre commande). Afin de faciliter son intervention, et dans la mesure du possible, repérez le cheminement du câble téléphonique cuivre sur votre propriété privée : emplacement de votre prise téléphonique en T actuelle, fourreau dans votre jardin par exemple.

*Si des travaux sont nécessaires sur votre propriété privée pour acheminer la fibre chez vous, ils sont à la charge du propriétaire. De même si vous n'avez encore jamais été raccordé à aucun réseau téléphonique fixe.

PLUi Midi Corrèzien

Pour rappel, Beynat s'appuie aujourd'hui sur le PLUi du Canton de Beynat pour délivrer ses autorisations d'urbanisme. Ce document, approuvé le 10 mai 2012, définit les zones constructibles à vocation d'habitat, économique, touristique, mais également les zones agricoles ou encore naturelles. Pour l'ensemble de ces zones, des règles sont édictées (règlement écrit).



Conseil communautaire à Beynat

Depuis décembre 2019, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Midi Corrèzien, la Communauté de communes travaille, avec le bureau d'études Dejante VRD & Construction, au projet d'aménagement de son territoire en prenant en compte une série d'enjeux sociaux, économiques, environnementaux et agricoles entre autres.

Basée sur la concertation, l'élaboration de ce document d'urbanisme ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec la population pour étudier et réfléchir aux propositions servant l'intérêt général.

Après la finalisation des zonages à l'échelle des 34 communes, les élus ont participé en fin d'année dernière à des ateliers sur l'écriture des règles à la construction. Trois secteurs architecturaux avaient été définis pour les zones à vocation d'habitat, secteur nord, secteur centre et secteur sud.

La commune de Beynat est rattachée au bassin architectural du secteur nord avec les communes de Palazinges, Aubazine, Albignac, Ménoire et Sérilhac. Les autres règlements (concernant l'activité, le tourisme, l'agriculture et les zones natu-

relles) ont été traités à l'échelle du territoire intercommunal.

Les 22 et 27 juin, la commission intercommunale d'aménagement de l'espace s'est réunie en présence des Personnes Publiques Associées (PPA) (services de l'État, région, département, consulaires...) afin d'avoir un retour des services sur les zonages et le règlement littéral avant qu'une présentation de ces documents soient faites en réunion publique courant de l'été.

Une fois le projet des élus arrêté, celui-ci sera soumis à évaluation auprès des services de l'autorité environnementale et aux PPA pour avis officiel. S'en suivra ensuite l'enquête publique avant une approbation en conseil communautaire pour que ce nouveau PLUi soit effectif et remplace le PLUi du Canton de Beynat.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur ce nouveau PLUi sur le site internet de la Communauté de communes dans l'onglet « aménagement ».

Une édition réussie pour le 14^e trail des châtaigniers



La 14^e édition du trail des châtaigniers organisée par la B'nature Running a eu lieu le dimanche 5 mars dernier

Jouissant d'une météo favorable, ce sont près de 800 sportifs qui ont participé à cet événement : 290 trailers, 260 vététistes et 240 marcheurs. Cette année la nouveauté résidait dans la localisation du site de course. En effet, les organisateurs avaient choisi de tout regrouper au gymnase afin de pouvoir centraliser l'accueil, le retrait des dossards, les

départs, les arrivées, les douches, la remise des prix et les repas.

Après l'effort le réconfort, puisque 400 repas saucisses/lentilles ont été servis par les bénévoles. Ces derniers étaient plus d'une centaine au total, que ce soit au gymnase ou sur les différents circuits (signaleurs, ravitaillements).

Sur le 14 km, c'est le pensionnaire du C.A.B Athlétisme Thomas Chambon qui l'emporte en 1h 05min 30s. Il devance Thomas Arkwright qui termine en 1h 06min 24s et l'ussacois Paul-Henri Diemont qui complète le podium en 1h 24min 35s. La première féminine est Charlotte Chabert qui termine 24^e au classement général en 1h 24min 53s.

Sur le 24 km, c'est Julien Cazelles qui remporte la course en 2h 01min 03s devant le périgourdin Louis Rousseau en 2h 05min 24s et Robin Papeix en 2h 09min 38s. Delphine Lacroix-Ravel, 10^e au général, est la première féminine en terminant en 2h 24min 59s.

Enfin, sur le 37 km et ses 1 400 m de dénivelé positif, c'est le périgourdin Christophe Besse qui l'emporte en 3h 05min 21s. Il devance Vincent Hérault qui finit en 3h 19min 21s et Nicolas Morais qui franchit la ligne en 3h 22min 20s. Chez les filles, c'est Diane Cutillas qui l'emporte en 3h 41min 06s terminant par ailleurs 7^e au classement général.

Des foires bovines toujours plus nombreuses et appréciées



Les foires bovines toujours populaires

Année après année, les foires bovines confirment leur succès et continuent de se développer à Beynat. De six rendez-vous en 2022, la commune en accueille le double cette année.

Dix foires aux veaux de lait, dont cinq primées, sont inscrites au calendrier. Cinq ont déjà eu lieu les 30 janvier, 27 février, 27 mars, 30 mai et 26 juin. Les prochaines sont prévues les 31 juillet, 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre et 26 décembre.

Une foire aux bovins gras se tiendra le jeudi 26 octobre. Une fête au veau de lait est également prévue le dimanche 30 juillet organisée conjointement par le comité des fêtes et la municipalité.

Hormis la foire aux bovins gras qui se déroule sur la place du Souvenir, c'est sous la halle Claude Duneton aménagée pour l'occasion qu'ont lieu ces foires qui attirent chaque fois de nombreux éleveurs et acheteurs ainsi que des élus du territoire. Par ailleurs, nombreux sont les locaux et touristes qui viennent admirer la qualité de ces animaux, fleurons de notre race limousine.

Ces manifestations agricoles qui promeuvent les circuits courts revêtent donc une dimension touristique de plus en plus affirmée.

La réussite de ces rendez-vous est à mettre au crédit d'une organisation bien rodée, aussi bien administrativement que techniquement, et bien sûr grâce aux aides financières des divers partenaires.

Par ailleurs, les commerçants bénéficient des retombées de ces foires puisque c'est dans les restaurants du bourg qu'est servi le traditionnel repas tête de veau d'après foire.

Une belle fête votive



Le dimanche 14 mai, le comité des fêtes a organisé la traditionnelle fête votive « Festi Beynat ». Au programme, de nombreux exposants dans le cadre de la foire aux fleurs et au volailles, mais aussi les producteurs habituels du marché, un vide-greniers dans la rue Jean Moulin, une exposition de mobylettes et de voitures anciennes, des attractions foraines, le tout animé par le groupe folklorique « Les Pastourelles » de Brive-la-Gaillarde. L'après-midi, à l'initiative de l'Association des Parents d'Elèves des Lucioles (APE), une vingtaine d'enfants ont participé à un défilé de vélos fleuris. Chaque participant s'est vu remettre un cadeau de la part de la municipalité.

Les festivités avaient commencé dès la veille avec une soirée apéro/tapas animée par Bruno Calvo, suivie d'un concert du groupe « Appelle tes copains ».

La culture à l'honneur au premier semestre 2023



Le trompettiste Jean-Claude Borelly

La première partie de l'année a été particulièrement riche en manifestations culturelles.

Le club des Bruyères a proposé le dimanche 5 février un concert de l'artiste Alain Hiver qui a repris les chansons de Jean Ferrat. Le dimanche 30 avril, c'est

le trompettiste virtuose Jean-Claude Borelly qui a enthousiasmé un public nombreux à l'église Saint-Pierre. L'association des Amis de Beynat toujours aussi active a, quant à elle, organisé le dimanche 12 février un concert de chanson française avec le groupe « Univers Brassens », une conférence



Soirée Art et Vin



Théâtre et poésie avec le clown Java

animée par Francette Vigneron sur l'affaire du corbeau de Tulle le vendredi 31 mars, une soirée théâtre et poésie avec le clown Java le samedi 6 mai, une soirée cabaret et dégustation « art et vin » le samedi 27 mai et un conte musical sur Django Reinhardt par Mary Estrade et la compagnie du souffle aux cordes le dimanche 25 juin.

La municipalité ne fut pas en reste avec des séances de cinéma en collaboration avec Ciné plus en Limousin, l'organisation du Printemps des Poètes, des soirées lecture à la médiathèque le jeudi 19 janvier et vendredi 24 mars ainsi que le goûter de clôture du festival Coquelicot le dimanche 28 mai (voir page 13).



Remise des prix du Printemps des Poètes

Le Printemps des Poètes

Beynat a participé pour la 18^e fois au Printemps des Poètes dont le parrain était cette année l'écrivain briviste Philippe Bouret. 199 personnes dont 132 adultes ont concouru sur le thème « Frontières ». Le palmarès a été dévoilé le samedi 6 mai, jour de la remise des prix.

1^{er} : Revenir de Michel Cendra Terrassa (Saint-Pantaléon-de-Larche).

2^e : La balade du mat de Nathalie Roumanès (Triguères, dans le Loiret).

3^e : Mina de Vincent Morival (Lesquin, Nord).

Coup de cœur du président du jury : D'un côté l'autre de Nikol Abecassis (Menton, Alpes-Maritimes).

Prix de la municipalité : Frontière de l'imaginaire du beynatois Raymond Lassalle.

Ce palmarès est disponible dans son intégralité sur le site de la commune www.beynat.fr

L'activité chorale va reprendre à la rentrée

En sommeil depuis 3 ans, la chorale Canta Bena va redonner de la voix et reprendre son activité fin septembre ou tout début octobre 2023.

C'est Louis-Olivier Vitté, voix bien connue des auditeurs de France Bleue Limousin, qui va animer la chorale beynatoise, faisant ainsi office de chef de chœur. Fort d'une expérience similaire avec les chorales d'Argentat, il partagera ainsi ses compétences avec les membres de Canta Bena. L'association, toujours présidée par Martine Bayol, est ravie de pouvoir de nouveau exprimer sa passion du chant.

Avec Louis-Olivier Vitté, les choristes chanteront de la variété mais aussi du sacré, le tout avec un accompagnement musical. Les répétitions auront lieu le mercredi en fin d'après-midi (ou début de soirée) dans la salle de musique à l'étage de la mairie.

Toutes les personnes intéressées (adultes de tous âges) peuvent contacter Martine au 06 13 24 61 81.

Les hommes sont particulièrement les bienvenus car il est important de pouvoir disposer au sein du groupe de plusieurs voix masculines.

La médiathèque se développe et se structure

Ouverte depuis octobre 2022, la nouvelle médiathèque est devenue un site incontournable de la vie culturelle à Beynat.

Située place de la Liberté, en face de l'église, vous pouvez y trouver un large choix de documents pour tous les âges et dans tous les styles : romans, bandes dessinées, magazines, livres d'éveil pour les petits, ouvrages à thèmes, sans oublier la possibilité d'emprunter des livres audios et des DVD.

Depuis le mois d'avril, vous avez en outre la possibilité de choisir des jeux de société pour jouer sur place, au niveau de la mezzanine. Cette nouveauté est une initiative des jeunes du Conseil Municipal des Enfants. Deux postes informatiques sont en accès libre pour de la recherche Internet, tandis qu'un espace enfant permet aux petits et à leurs parents de s'installer confortablement pour lire ou raconter des histoires.

Au niveau des effectifs, il y a actuellement 350 inscrits à la médiathèque (240 adultes et 110 enfants de moins de 14 ans) soit 225 de plus qu'à l'ouverture et 105 de plus qu'en fin d'année 2022. Sur ces 350 adhérents, 150 sont des beynatois et 200 habitent dans les communes voisines, preuve du rayonnement de l'établissement au-delà du territoire



communal. Pour rappel, l'abonnement est gratuit pour tous. La durée des prêts, dans la limite de 6 documents par personne, est de 3 semaines renouvelables.

Lors de ce premier semestre, plusieurs animations ont été organisées, dont deux soirées lecture, la première sur le thème de la peur le 19 janvier dans le cadre des nuits de la lecture, et la seconde le 24 mars sur le thème « frontières » dans le cadre du Printemps des Poètes.

Des expositions ont également été proposées avec en avril les livres/objets du duo d'artistes Double-Je, Philippe Quérel et Léonore Fandol, et en mai avec des panneaux pédagogiques et ludiques sur la vie des dinosaures.

De plus, en collaboration avec le musée de l'Homme de la Chapelle-aux-Saints, un atelier sur la préhistoire et l'art pariétal a eu lieu le mercredi 10 mai auquel ont participé une dizaine d'enfants.

Enfin le dimanche 28 mai à 15h au foyer rural Pierre Demarty, la municipalité via la médiathèque a accueilli le goûter de clôture du festival itinérant du conte "Coquelicot", avec trois conteurs de talent et très complices : Pépito Matéo, Eric Chartiot et Monsieur Mouch. Ce fut un très joli moment.

NOUVEAUTÉ :

La médiathèque dispose désormais d'un site Internet dédié.

<https://mediatheque.beynat.fr>

Il permet d'avoir accès au catalogue de livres disponibles en rayons, de faire une recherche, de consulter les nouveautés, de laisser un commentaire sur un ouvrage et d'en savoir plus sur l'actualité et les animations proposées par la médiathèque.



Atelier "art pariétal"



Exposition Dinosaures



Les trois conteurs de l'après-midi Coquelicot

Sophie Kolarski, adjoint du patrimoine, vous accueille du mardi au dimanche :

- Mardi de 15h à 19h,
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h,
- Jeudi de 15h à 19h,
- Vendredi de 15h à 20h,
- Samedi et dimanche de 10h à 12h30.

Pour plus de renseignements :
05 19 59 04 80
bibliotheque@beynat.fr

L'actualité de notre centre de secours

Le centre de secours de Beynat compte à ce jour 40 sapeurs-pompiers. Lucas Da Silva et Manon Robert en sont les dernières recrues, issus tous deux de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Ces derniers sont actuellement au nombre de 24 encadrés par Florent Verzellesi, Mathieu Brun, William Borras, Hélène Gaumy et Maximilien Lemaire. À noter aussi le départ à la retraite de Jean-Marc Basler.

Avec 360 sorties, l'année 2022 a été marquée par une augmentation des interventions, soit 20 % de plus qu'en 2021. Elles se répartissent de la façon suivante : 254 secours à personne, 30 incendies, 38 accidents de la circulation et 38 interventions diverses.

Un chiffre à noter, celui du « zéro intervention non assurée ». Ce résultat a été rendu possible grâce à la volonté et à l'engagement des pompiers du centre, au travail important de la part du SDIS

et de son service développement du volontariat, mais aussi grâce aux accords passés avec les différents employeurs publics ou privés.

Les sapeurs-pompiers continuent par ailleurs de se former tout au long de l'année afin de se perfectionner dans divers domaines et acquérir de nouvelles connaissances et compétences (conduite, feux de forêt, secourisme, sport).

En 2022, les pompiers de Beynat ont également exporté leur savoir-faire hors du département, puisque 7 d'entre eux ont participé à des renforts feux de forêts notamment en Gironde sur les incendies de La Teste-de-Buch et de Landiras, tandis que Maximilien Lemaire a renforcé le centre de secours de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le début d'année 2023 a vu sur le plan matériel l'acquisition d'un nouveau fourgon type CCRM, véhicule financé par le conseil départemental suite au



Nouveau véhicule du centre de secours

bon travail et à la disponibilité des sapeurs-pompiers de Beynat.

L'actualité de notre caserne, c'est aussi le changement de présidence à la tête de l'amicale des sapeurs-pompiers avec le remplacement de Julien Brun par Thomas Capelas.

Toute personne intéressée pour intégrer le centre de secours de Beynat doit se faire connaître auprès du chef de centre le lieutenant Patrick Veyssière

06 75 76 23 68 - pveyssiere@sdis19.fr

ou son adjoint le lieutenant Alban Capelas

06 89 61 28 46 - alban.capelas@wanadoo.fr



Réunion du comité de pilotage

Développement durable : un cinquième plan d'action en réflexion

Depuis 2006, la commune de Beynat est engagée dans une démarche de développement durable en lien avec l'association « Notre Village ».

Quatre programmes d'actions se sont succédés, permettant à la collectivité d'acquiescer 4 hirondelles.

Au mois de mars 2023, Céline Robert de l'association « Notre Village Terre d'Avenir » s'est rendue à Beynat pour dresser un bilan des actions menées en matière de développement durable dans le cadre du 4^e plan d'action lancé en 2019.

Après cet indispensable état des lieux effectué avec l'adjoint au maire Arnaud Reynier et la secrétaire de mairie Mathilde Gagnepain, le comité de pilotage « développement durable » composé d'une quinzaine de personnes (élus et citoyens) s'est réuni à trois reprises, le 16 mai, le 5 juin et le 19 juin, afin de définir les contours du nouveau programme.

Suite à ces trois réunions, un document de synthèse sera établi. Celui-ci servira de base à la conception du cinquième plan d'action dans le cadre de l'agenda 2030.

Bien vivre ensemble : rappel de quelques règles essentielles

Nous vous rappelons que les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs, motopompes pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, etc. et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments qu'aux jours et horaires suivants :

- Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.
- Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

D'autre part, et plus encore en période estivale avec les risques d'incendie, rappelons qu'il est strictement interdit de brûler ses déchets verts et autres ordures ménagères. Il existe une déchetterie à

Beynat dont les horaires sont rappelés en page 23 de ce journal.

De plus, la préfecture de la Corrèze recommande de procéder au débroussaillage régulier des abords de votre habitation, cela permet de faciliter et de sécuriser le travail des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

Par ailleurs, que vous soyez en voiture ou à pieds, dans le bourg ou dans notre campagne, ne jetez pas vos mégots de cigarettes ! Au-delà de la pollution que cela engendre, il s'agit d'une incivilité qui peut avoir des conséquences dramatiques d'un point de vue des incendies. Pour rappel, dans le bourg, des cendriers ont été installés en 2022.

Enfin, lorsque vous promenez votre chien, pensez à collecter ses excréments. Des distributeurs de sacs pour déjections canines devraient être installés prochainement, projet à l'initiative du Conseil Municipal de Enfants.

Le Forum des associations organisé au cœur du bourg

Le dimanche 10 septembre, le forum des associations qui avait lieu jusque-là au gymnase intercommunal, se déroulera pour la première fois au cœur du bourg, à proximité du marché hebdomadaire. La maison du département ainsi que des chapiteaux installés sur la place du marché et les abords de la halle accueilleront donc cette année les stands et les diverses démonstrations.

Ce changement de lieu a pour objectif de créer du lien entre les acteurs de la vie économique et ceux de la vie associative.

Pour rappel, le marché hebdomadaire a lieu tous les dimanches de 8h30 à 12h. C'est un rendez-vous important de la vie locale. Venez à la rencontre des exposants et de leurs produits (voir au dos du journal).

Une balade secrète au cœur des châtaigniers

Le conseil départemental de la Corrèze propose chaque année une série de balades secrètes en Corrèze alliant la découverte et la convivialité.

Ce sont 11 randonnées de 7 à 8 km qui s'adressent aussi bien aux touristes qu'aux corréziens désireux de découvrir des lieux typiques ou insolites.

Après une première participation en 2018, Beynat propose cette année, le dimanche 23 juillet, une balade de 7.5 km au cœur des châtaigniers.

Le rassemblement pour le départ se fera au gymnase à 9h en direction de Tiébefond afin de rallier la ferme de la Tradition de Christopher Loustau. Cette halte permettra de découvrir et d'apprécier le travail d'un artisan sculpteur sur bois (cuillères, spatules, tasses, choppes, bijoux, ...).

Les marcheurs prendront ensuite la

direction des hauts de Sabeau et profiteront d'un ravitaillement bien mérité avant d'emprunter le sentier de la châtaigne pour rejoindre le bourg. De là ils se rendront à la maison du cabas par la rue Jean Moulin nouvellement réaménagée pour une visite du musée commentée par Michel Marcus qui reviendra sur l'histoire du célèbre panier en paille tressée.

Pour finir, ils rejoindront la halle Claude Duneton sous laquelle les attendra une animation autour de la châtaigne proposée par Pierre Mily ainsi qu'un cocktail déjeunatoire afin de clôturer cette randonnée au pays de Beynat.

Tarif : 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans)



Festival Accordéon Passion ou la passion intergénérationnelle de l'Accordéon

Organisé par le club des Bruyères, le 8^e festival Accordéon Passion aura lieu à Beynat du 20 au 24 septembre 2023. Des juniors aux seniors, le programme propose des rendez-vous de qualité.

- **Mercredi 20** après-midi avec tous les enfants du centre de loisirs, découverte du piano à bretelles à travers son histoire, des éléments de sa conception aux différentes sonorités.
- **Jeudi 21** après-midi à l'EHPAD pour les résidents et avec leurs familles.
- **Vendredi 22** à 21h au gymnase, concert Magali Ripoll, accordéoniste et chanteuse (places assises, non numérotées, sur réservation).



Magali Ripoll tous les soirs sur France 2 dans l'émission N'oubliez pas les paroles

- **Samedi 23** à 10h, visite du musée du cabas avec l'accordéoniste Jean-Claude Labouchet. L'après-midi de 13h à 18h, au foyer rural Pierre Demarty, 2^e édition du concours des Jeunes Espoirs de l'Accordéon. De 14h à minuit au gymnase, grand gala dansant avec Denis Salesse, Sébastien Farge, Jean-Claude Labouchet, Nicole Berges, Anaïs Bessieres, Lucia Genilloud, Michel Chevarin, Guillaume Fric, Bernard Rual et Rémi Sallard.

Un repas chaud à l'assiette et sur réservation sera servi à partir de 19h30. Les résultats du concours Jeunes espoirs seront proclamés durant le gala.

- **Dimanche 24** à 10h, messe à l'église de Beynat avec la participation de musiciens dont Sébastien Farge. À 11h, audaces dans le bourg sur un air d'accordéon avec en prime, un apéritif offert aux festivaliers ! L'après-midi à 14h au gymnase, thé dansant avec Gérard Gouny et ses quatre musiciens.

Renseignements/Réservations :
07 86 74 80 70

L'association Corrèze Danse toujours très active

Le 12 mars dernier au foyer rural Pierre Demarty a été projeté le film du ballet « La fille Mal Gardée » (1789) de Pierre Gardel. Il s'agit d'un des plus anciens ballets d'action encore dansé de nos jours. Le public fut très réceptif, aussi, l'association proposera une autre projection le dimanche 26 novembre à 15 heures au foyer rural Pierre Demarty avec le film du ballet « Casse-Noisette ».

Le spectacle de fin d'année de l'association a eu lieu le dimanche 2 juillet à 15h. Les jeunes danseurs ont partagé leur enthousiasme et leur amour de la danse sur des chorégraphies de Cécile Däniker. Les élèves de l'école de musique de Malemort qui suivent leur formation à Beynat sous la conduite de leur professeur de piano et d'accordéon Marjolaine Chenut ont également participé à ce spectacle.

Par ailleurs, un stage d'été se déroulera du 17 au 29 juillet à la Grange aux fées à Aubiat (Albussac).



Ces cours permettent aux élèves de perfectionner leur technique tout en profitant d'une ambiance familiale. Deux niveaux de cours seront proposés et ouverts à tout jeune ayant pratiqué la danse classique. Enfin le Dimanche 10 septembre, l'association participera au forum des associations avec la possibilité de s'inscrire aux cours pour la saison 2023-2024.

Pour tous renseignements et inscriptions - www.correzedanse.fr
06 71 18 64 71

Christian Minos nous a quittés



Le ligneyracois Christian Minos nous a quittés le 21 avril. Celui qui a fait une grande partie de sa carrière professionnelle au sein du service culturel et associatif de la ville de Brive s'était énormément investi dans la vie associative de

notre commune. C'est à lui que l'on doit en 2002 la création du club photo (avec son ami Michel Merchadou). Il en fut longtemps le président.

On se souviendra aussi de ses deux années de présidence à la tête du comité d'organisation de la foire à la châtaigne en 2015 et 2016, un comité qu'il a restructuré en apportant ses méthodes, son sens de la rigueur et de l'organisation.

La municipalité adresse ses condoléances à son épouse Louissette, à ses enfants, petits-enfants ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et de ses proches.

Jacques Faivre nous a quittés



Domicilié à Sérilhac depuis 1999 avec son épouse Roselyne, Jacques Faivre nous a quittés le 22 mars. Sa curiosité et son goût pour la culture et le patrimoine l'ont poussé à s'investir dans la vie associative locale, et plus particulièrement à Beynat. Il fut notamment un des membres fondateurs et actifs de l'association du cabas de Beynat. Il a contribué au fonctionnement de l'Office de Tourisme, a fréquenté quelque temps l'équipe du club photo et a présidé le théâtre de l'entr'aygues. En outre, il s'est investi au sein du comité d'organisation des marchés de pays et en tant que trésorier de l'association de la fête de la châtaigne, sous la présidence de Christian Minos.

Enfin, comment ne pas parler de son action au sein des J.M France aux côtés de son épouse Roselyne présidente de la délégation locale et régionale.

La municipalité adresse ses condoléances à son épouse Roselyne, à ses enfants ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et de ses proches.

L'application Intramuros : un outil de communication interactif

L'application INTRAMUROS existe sur Beynat depuis mai 2022. Pour rappel, il s'agit d'une application gratuite à télécharger sur son smartphone qui permet aux utilisateurs de se renseigner sur la vie communale et les alentours.

Elle fonctionne selon le principe des « notifications ». Une fois abonné, vous recevez des alertes directement sur votre téléphone et pouvez accéder au journal de la commune, aux actualités, aux événements et aux éléments d'intérêt touristiques.

Vous pouvez aussi consulter et utiliser les différents services mis à disposition : annuaire, signalement d'un problème, liste des associations, commerces, écoles, gestion des déchets et ordures ménagères, réservations de salles, menus de la cantine, démarches administratives...

L'avantage de cette application, c'est qu'elle donne la possibilité aux associations, artisans et commerçants qui le souhaitent de devenir des contributeurs locaux et ainsi de gérer eux-mêmes et de manière autonome leurs informations et annonces.

Pour tout renseignement sur cette application et pour devenir contributeur, contactez Yann Lomenech au 05 55 85 97 82



Célébration de la mémoire des victimes de la déportation

Comme chaque année, le dernier dimanche d'avril, une cérémonie s'est déroulée sur la place du Souvenir à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation. À cette occasion, le jeune beynatois Nathan Paret était présent aux côtés des autorités, membres du conseil municipal, jeunes conseillers, pompiers, JSP, représentants de la gendarmerie et portedrapeaux.

À seulement 22 ans, Nathan est actuellement étudiant en première année à l'école de l'air et de l'espace à Salon-de-Provence, établissement qui forme chaque année des officiers de l'Armée de l'air et de l'espace. Son objectif est de devenir pilote de chasse.



À l'issue de la cérémonie, les beynatois ont pu échanger de manière informelle avec lui, sur les différentes étapes de son parcours et sur la suite de sa formation et de sa carrière.

Sa réussite fait la fierté de toute sa famille mais aussi des habitants de Beynat qui l'ont vu grandir. La municipalité le félicite et le remercie de sa présence ce jour-là. ■

Convention d'utilisation des salles polyvalentes

Les modalités de location des salles (foyer rural Pierre Demarty, foyer d'Espagnagol et foyer du Parjadis) ont été modifiées. En effet l'utilisateur, qu'il soit particulier ou une association, devra désormais s'acquitter d'une « caution ménage » d'un montant de 100 €, en plus de la caution classique de 500 €. Il faudra également qu'un responsable de la sécurité soit désigné à chaque utilisation. En revanche les tarifs de location demeurent inchangés. (100 € pour les beynatois et 200 € pour les non beynatois).

Pour les personnes adhérentes de l'amicale d'Espagnagol ou de celle du Parjadis, et pouvant justifier de cette adhésion, ce montant est réduit de moitié et s'élève à 50 € à verser au Trésor Public.

Pour tout renseignement ou demande de location, s'adresser à Yann Lomenech au 05 55 85 97 82 yann@beynat.fr

ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE

« Les Lucioles »

La seconde partie de l'année scolaire fut particulièrement riche pour l'école de Beynat, que ce soit au niveau sportif, socio-culturel ou en matière de développement durable.

Au mois de janvier, les CM2 sont partis en classe de neige à Chamonix au chalet des aiguilles (centre d'accueil ODCV) avec le soutien financier de la municipalité et du conseil départemental. Du 3 au 13 janvier, les CP et les CE1 se sont rendus tous les après-midis à la piscine de Tulle dans le cadre de l'opération "aïssance aquatique" avec pour certains des progrès plus que notables. Le 24 mars, les CP/CE1 ont rencontré leurs camarades de l'école d'Aubazine pour des jeux traditionnels avec l'USEP. Au mois d'avril, une sortie "course d'orientation" a eu lieu sur le site de Sédières pour les CE1, CE2, CM1 et CM2. Suite à une initiation au basket en décembre 2022, des rencontres se sont déroulées les 11 et 25 mai avec l'école de Sainte-Fortunade. Le 25 mai, les classes maternelles se sont rendues à Chateaux pour une randonnée. Le 13 juin, les enfants du CE2 au CM2 ont participé à une rencontre "athlétisme" au stade Alexandre Cueilie à Tulle. Enfin, le 23 juin tous les écoliers étaient rassemblés à Miel pour la journée de l'olympisme.

Sur le plan culturel, les enfants ont assisté à Beynat à trois concerts JM France les 2 mars, 7 avril et 15 juin. Des sorties "théâtre" ont également été organisées à Brive le 23 février et le 28 mars, en partenariat avec l'Empreinte scène nationale Brive/Tulle.



Les petits champions de la lecture

En janvier, les élèves de CM2 ont participé aux "Petits champions de la lecture", challenge remporté cette année par Abel Phimebounehuang. Ce dernier est allé en finale départementale à Argentat au mois de mars. Au printemps, les élèves de maternelle et de CP ont concouru



Voyage à Chamonix en janvier pour les CM2

pour le prix départemental de l'album jeunesse, tandis que les CM1 et CM2 ont, quant à eux, apporté leur contribution à la semaine de la langue française. Les GS/CP et les CM1/CM2 ont participé aux entraînements et à l'étape finale du rallye Mathématique. Enfin, plusieurs classes se sont rendues à la nouvelle médiathèque pour des séances de lecture et une chasse au trésor littéraire. Les 30 et 31 mars, les GS et les CP sont allés à l'espace des 1000 sources de Bugeat pour une classe découverte du cirque et autres activités innovantes. Fin juin, les CE2 et CM1 ont visité le gouffre de Lafage.

Le projet autour de la laïcité « Silence on tourne », financé par la DRAC et l'Éducation Nationale, a permis aux enfants de côtoyer plusieurs intervenants dans diverses disciplines : Jean-Clément Grèze pour la musique, Véronique Le Sergent et Mathilde Georis pour le théâtre, la compagnie « Les involtes » pour les marionnettes et Pauline Vergne pour la vidéo. Le film de ce projet fil rouge a été présenté aux parents en fin d'année.

En ce qui concerne le développement durable, les CE1 étaient à Pandrignes les 25 et 27 avril pour deux journées sur le thème de l'environnement. Cette action s'est faite dans le cadre du label E3D (École en Démarche globale de Développement Durable) et a été en partie financée par la municipalité. Deux spectacles sur le jardin et la biodiversité

ont été proposés au foyer par l'intervenante Isabelle Besse. En outre, le travail autour de l'Aire Terrestre Éducative s'est poursuivi avec des interventions de la FAL, de la LPO et du CPIE sur le thème des pollinisateurs. La création d'une mare pédagogique à proximité de l'école est en cours. En fin d'année la classe de CE1 s'est rendue à l'étang des Saules à Albignac pour une initiation à la pêche et au monde halieutique, en lien avec l'AAPPMA Beynat/Le Chastang.

L'association des Parents d'Élèves s'est montrée particulièrement active avec l'organisation du carnaval le 21 mars, diverses ventes (panières à linge, gourdes, livres, jeux de société), avec notamment la tenue d'un stand à la fête votive du 14 mai. C'est au cours de cette même manifestation que l'association a proposé un joli défilé de vélos fleuris auquel ont participé une vingtaine d'enfants. Elle a aussi organisé la fête de l'école qui s'est tenue le vendredi 16 juin au gymnase.

Contact : 07 60 74 45 25



Stand de l'APE lors de la fête votive



Projet "Silence on tourne" sur la citoyenneté



Collège Amédée Bisch : un second semestre bien rempli

L'examen du Diplôme National du Brevet des collèges s'est déroulé les 26 et 27 juin pour les élèves de 3^e, marquant la fin d'une année scolaire riche en manifestations, actions et sorties en tous genres.

Sur le plan culturel, les élèves de 3^e se sont rendus le 14 mars à Oradour-sur-Glane pour une visite du village martyr.

Des sorties "théâtre" à Tulle le 4 mars et à Brive les 4 et 12 mai ont permis aux 4^e et 3^e d'assister aux pièces « La mécanique du hasard », « Moby dick » et « Cœur instantanément dénudé ».

Les 23 février et 26 mai les élèves latinistes se sont respectivement déplacés à Périgueux et Argentomagus dans l'Indre pour découvrir des vestiges gallo-romains.

Le collège a participé le 2 juin à l'Espace des Trois Provinces de Brive, à un concert choral en compagnie d'autres établissements du département.

Enfin, comme chaque année, des élèves ont proposé leurs écrits au concours de poésie organisé par la municipalité dans le cadre du Printemps des Poètes sur le thème « Frontières ». Les lauréats ont été récompensés le jeudi 15 juin lors d'une cérémonie au foyer : en 6^e, Eliot Manière, Johanna Marsallon et Thiago Policarpo ont été primés, Joanne Auneau, Lou Monteil et Maxence Monteil chez les 5^{es} et Elise Esselin en 4^e. Toujours dans le cadre du Printemps des Poètes, les élèves de 6^e 2 de Ludvine Heulot ont accueilli le parrain de l'édition Philippe Bouret pour un moment d'échange des plus intéressants.



Intervention de l'écrivain Philippe Bouret



Un très beau voyage à Barcelone pour les collégiens de 4^e

Au niveau sportif, des collégiens ont participé à un mini trail organisé le 29 janvier à Miel par l'Association des Parents d'Élèves du collège, au championnat académique de Golf UNSS et à la rando/raid des Bahuts qui s'est déroulée à Miel du 14 au 16 juin dans le cadre là aussi de l'UNSS.

En ce qui concerne le développement durable, le projet de Street Art au jardin partagé a permis au printemps, en collaboration avec l'artiste peintre Sema Lao, de réaliser une fresque sur les grandes figures de la biodiversité. Les actions de collecte (piles, bouchons) se sont poursuivies toute l'année ainsi que les ateliers "développement durable" avec les éco-délégués et les sorties régulières des élèves du dispositif ULIS au jardin partagé.

Pendant ce second semestre, les 4^{es} ont pu se rendre à Barcelone du 25 au 28 avril, grâce notamment aux nombreuses actions menées en amont pour financer ce voyage, tandis que les 5^{es} sont partis en séjour à Marcillac du 24 au 26 mai.

Le 21 mars à Meyssac puis à Jarnac, ce fut l'occasion pour les 10 élèves de 3^e du dispositif des cordées de la réussite, de s'essayer au difficile exercice de la diplomatie internationale.

En effet, dans le cadre de deux « Serious Game » autour du thème des enjeux de l'Arctique, ils ont pu s'exercer à l'art de la négociation et développer leur capacité à argumenter. Ils ont ainsi pu élaborer des stratégies, proposer des amendements et participer à la rédaction de résolutions, un moment très formateur.

Ces mêmes élèves se sont rendus ensuite le 2 juin à Bordeaux pour la conclusion de ces deux actions avec une intervention à la tribune du conseil régional.



Serious Game à Meyssac

Les jeunes conseillers du CME toujours très investis

Élus en octobre 2022, les 10 jeunes conseillers municipaux ont achevé leur première année de mandat le 28 juin à l'occasion d'une dernière séance délocalisée au lac de Miel.

Au rythme d'un mercredi par mois, encadrés par Dany Besse conseillère municipale déléguée à la jeunesse, Aurélie Garcia Trébié conseillère municipale à la vie scolaire, et l'animateur Yann Lomenech, ils se sont investis dans différents projets.

Après avoir découvert et visité les principaux sites de la commune, ils ont rencontré les résidents de l'EHPAD à qui ils ont offert des dessins et souhaité une bonne année. Ils ont décoré le sapin de Noël des enfants, contribué à la mise en place de jeux de société à la médiathèque et organisé trois collectes de jouets sur le marché du dimanche (30 avril, 7 mai et 11 juin) au profit des enfants hospitalisés, projet qu'ils ont mené de A à Z avec la réalisation d'affiches. Ils ont également participé au Printemps des Poètes en constituant un jury spécial C.M.E.



Collecte de jeux et jouets sous la halle



Sortie au Lac de Miel le 28 juin

Ils ont ainsi voté pour les textes écrits par les collégiens de Beynat, à qui ils ont remis un prix le jeudi 15 juin.

Aux mois de mai et juin ils ont posé les bases d'une réflexion concernant les projets à mener dès la rentrée de septembre, et notamment concernant l'environnement et le cadre de vie.

Le 28 juin, jour du conseil de mi-mandat, les jeunes conseillers se sont rendus au lac de Miel pour une après-midi sur le thème du développement durable, moment qui s'est clôturé par un goûter offert par la municipalité.

On retiendra de cette première année de travaux, le bel état d'esprit et l'engage-



ment de ces jeunes, investis dans la vie locale et particulièrement assidus aux diverses cérémonies et représentations (11 novembre, 30 avril, 8 mai, 18 juin...).

Ça bouge à l'Accueil de Loisirs "Vive l'aventure"

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Vive l'aventure » de Beynat accueille vos enfants de 3 ans à 14 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h20 à 18h40 au foyer rural Pierre Demarty.

Les arrivées du matin ont lieu de 7h20 à 9h, les départs de 17h à 18h40. Et la pause repas entre 12h et 13h15.

Pour une prise en charge à la demi-journée, les horaires sont de 7h20 à 12h et l'après-midi de 13h30 à 18h40.

Les activités proposées sont riches et variées. Cette année, les enfants

ont participé à divers ateliers (créatifs, scientifiques, cuisine et jardinage). Ils ont également célébré Carnaval, fête Pâques, découvert la nouvelle médiathèque, visité la caserne des pompiers. Ils sont allés à la piscine, à la patinoire, à une sortie luge, au bowling, à Ti Goui Goui, à la ferme pédagogique de Brosard à Lanteuil et à Sainte-Féréole sur le parcours Terra Aventura « Croix de Pierre, croix de fer... ».

Ils ont par ailleurs participé le 12 avril au loto organisé à Meyssac par la Croix-Rouge



Pour connaître le programme des mercredis et des vacances, vous pouvez consulter la page Facebook (Alsh Vive L'aventure) ou le blog <https://alshsln19.wixsite.com/website>

Pour plus d'informations et pour s'inscrire : 07 49 66 26 39
alshsln19@gmail.com

L'actualité de l'EHPAD « La Châtaigneraie »



Spectacle du 28 mars offert par la municipalité

Les membres du Conseil d'Administration, le personnel et des élus de la municipalité étaient réunis, le 31 janvier, pour le pot de départ de la directrice Annie Pescher. Le maire Jean-Michel Monteil et sa première adjointe Christine Carbonneil, présidente du Conseil d'Administration, ont salué l'action de celle dont la tâche ne fut pas toujours facile, avec la gestion et la direction commune de trois établissements : l'EHPAD d'Argentan, celui de Beynat ainsi que l'EPDA de Servières-le-Château.

C'est Marie Lacombe, également à la tête de l'EHPAD de Donzenac, qui lui a succédé. Cependant, cette dernière étant actuellement en arrêt, c'est Ludovic Surget qui assure à ce jour l'intérim à Beynat, ainsi qu'à Donzenac. Il est par ailleurs directeur de l'EHPAD d'Allasac.

Au niveau du personnel, notons le recrutement depuis le 1^{er} juin de Catherine Rousseau en tant qu'adjointe des cadres. La vie des résidents est ponctuée d'animations en tout genre (jeux de balles, jardinage, séances de lecture, danse, mise en forme...). Elles sont coordonnées par l'animatrice Georgette Laumond, la représentante des familles Corinne Estorges-Juin et l'intervention ponctuelle de bénévoles extérieurs.

Le mercredi 18 janvier, les résidents ont reçu la visite des jeunes du Conseil Municipal des Enfants, venus leur souhaiter la bonne année. Le mardi 28 mars, ils ont assisté à une représentation musicale du chœur d'hommes Los Gojats Del Porti, concert offert par la municipalité.

Aux beaux jours, les résidents investissent les terrasses aménagées afin de profiter du grand air et du soleil, de s'y reposer ou de s'y installer pour diverses activités.

Au niveau des sorties, les pensionnaires de l'EHPAD ont participé en juin aux olympiades à Corrèze en terminant à la 6^e place sur 20 établissements. Sont également prévues des sorties au jardin partagé et à la médiathèque.

Enfin, il est important de souligner que le port du masque n'est plus obligatoire au sein de l'établissement.

La Croix Rouge, projets et actions



L'Unité Locale de la Croix Rouge compte 32 adhérents, nombre en hausse par rapport aux années précédentes (il y avait une dizaine d'adhérents avant l'installation du nouveau bureau).

Ce succès est à mettre au crédit du dynamisme et de l'assiduité d'une équipe au sein de laquelle règnent la bonne entente, le respect et la confiance. Il faut ajouter à cet effectif les bénévoles non adhérents, environ 15 personnes impliquées dans les boutiques de Meyssac et Beynat.

En plus des activités "classiques" (distribution, aides financières et boutiques), l'Unité Locale (UL) a organisé le 12 avril à Meyssac un loto qui a été un vrai

succès. L'organisation conjointe avec les accueils de loisirs et les invitations faites aux EHPAD ont permis de faire salle comble. Le 1^{er} mai, un pique-nique a été offert aux adhérents bénévoles, moment convivial et festif qui a permis de se retrouver, de mieux se connaître et de s'apprécier. Toutes les occasions étant à saisir, l'UL a participé le 14 mai à Beynat au vide-greniers de la fête votive. Le 17 juin, la traditionnelle journée culture loisirs, offerte à toutes les familles bénéficiaires, a eu lieu au lac du Coiroux, avec un spectacle l'après-midi. Par ailleurs, l'UL a été représentée lors de l'Assemblée Générale nationale de la Croix Rouge à Paris les 23 et 24 juin 2023. Enfin, et c'est à souligner, la Croix Rouge a été en mesure de proposer cet été des vacances à 7 enfants.

La boutique solidaire, de plus en plus fréquentée et ouverte à tous, le sera cet été aux horaires habituels (le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 17h). Vous pouvez également y déposer des objets ou des vêtements en bon état, propres et de saison.

Renseignements : 05 55 23 78 04
croix-rouge-beynat@orange.fr

Le manège Immotus Verto est parti en Pologne



Jour du départ pour le manège

À la fois sculpture et manège forain, conçu en 2019 par le sculpteur sérilhacois Christian Cébé, mis en couleur par Jacek Wozniak (illustrateur au Canard Enchaîné) et habillé de tissus par la beynatoise Michèle Laffaire, le manège Immotus Verto fait d'acier, de bois, de cordages et de dentelles se meut à la force des jambes et des bras.

Le mardi 2 mai, le manège a pris la route de la Pologne, dans le cadre d'un projet humanitaire et culturel mené par l'association Immotus Verto.

Ce projet, soutenu financièrement par Francine Leseven et parrainé par le réalisateur Olivier Marchal, est mené

en collaboration avec la fondation « Auschwitz Jewish Center ».

Ont pris part à l'aventure, Christian Cébé, son ami Bernard Poppe et le vidéaste Hugo Lalisie.

En plus du manège, le convoi a également véhiculé des vélos, des panneaux solaires et divers dons collectés (jouets, produits d'hygiène, etc.).

L'acheminement de tout ce matériel a nécessité deux véhicules utilitaires aménagés et deux remorques pour un trajet aller/retour estimé à 5 000 km.

Des études montrent que le jeu représente un outil majeur dans l'accompagnement vers la résilience des enfants affectés par un quotidien difficile. C'est le cas ici avec les traumatismes générés par la guerre en Ukraine. En installant le manège dans les villes polonaises d'Auschwitz, Cracovie et Gdansk, l'objectif était de proposer des temps d'échanges et de répit aux réfugiés ukrainiens, parfois séparés de leurs familles.

De nombreux partenaires, dont la municipalité de Beynat, soutiennent ce projet.

Animations et actions sociales du Midi Corrèzien



Atelier prévention avec la gendarmerie

La communauté de communes Midi corrézien propose toute l'année de nombreuses animations et ateliers dont certains à Beynat.

Lors de ce premier semestre, trois ateliers de prévention ont eu lieu à la mairie en février, mars et avril en collaboration avec la gendarmerie avec pour thèmes la sécurité routière, les cambriolages, les démarchages et les arnaques sur Internet.

Des ateliers numériques et des permanences ont été animés par Diego Sanchez le conseiller numérique de la communauté de communes. Sa mission est d'aider les personnes qui le sollicitent à mieux comprendre et prendre en main l'outil informatique sur tous les supports. Diego est joignable au 05 55 91 00 04 ou 05 55 84 31 00.

Un "atelier équilibre" de 20 séances en collaboration avec l'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les

Territoires du Limousin (ASEPT) a permis aux participants d'améliorer leurs capacités physiques et de réduire le risque de chutes.

Un café papotage organisé en partenariat avec France Alzheimer s'est tenu le 27 avril à la Croisée de Beynat. Les participants ont partagé de l'information et tissé des liens autour d'un café et d'une collation.

Enfin, tous les mardis à la Maison du département, l'Instance de Coordination pour l'Autonomie met en place des ateliers d'art floral conduits par la beynatoise Martine Bayol, donnant lieu à de superbes créations.

Au second semestre à Beynat, l'ASEPT proposera un atelier "yoga du rire" de 8 séances du 5 septembre au 24 octobre. Cette pratique permet de développer une attitude mentale positive susceptible d'aider les gens à mieux faire face aux défis du quotidien. L'ASEPT organisera également un atelier théorique de 3 séances sur la santé au volant du 31 octobre au 14 novembre, afin de mieux maîtriser le code de la route et conserver sa mobilité.

Pour tous renseignements et inscriptions sur ces activités : 05 55 84 05 05
ica@midicorrezien.com

Une infirmière ASALEE à la Maison de Santé

L'actualité de la MSP c'est avant tout la prise de poste, depuis le 1^{er} avril, d'une infirmière ASALEE, acronyme signifiant Action de Santé Libérale En Équipe.

Le rôle principal d'une infirmière ASALEE est d'assister et/ou de soulager les médecins par le suivi et la prise en charge des maladies chroniques (diabète, pathologies cardiaques, vasculaires, respiratoires, ainsi que certains troubles cognitifs...) et par la possibilité de réaliser des actes médicaux dans le cadre de consultations gratuites*.

À Beynat, il s'agit de Lucie Molesin ex infirmière MSA. Elle recevra les patients 4 jours par semaine et travaillera en étroite collaboration avec les médecins.

Par ailleurs, est également prévue la transformation du WC du rez-de chaussée bas en bureau, permettant à l'infirmière ASALEE ou à un autre professionnel de santé de disposer d'un local supplémentaire.

À noter enfin que Florence Brousse, infirmière MSA à Beynat, occupe depuis le 7 juin le poste de cadre de santé sur les 7 centres de soins MSA Services en Corrèze, tout en gardant son rôle de coordinatrice de l'équipe d'infirmières MSA à la MSP de Beynat.

*Les séances ne coûtent rien au patient car elles sont prises en charge par l'association ASALEE qui bénéficie d'une convention avec le ministère de la Santé.

Le repas des aînés et la nouveauté des bons d'achat

Le 15 janvier s'est déroulé le traditionnel repas offert aux beynatois(e)s de 65 ans et plus. Ce rendez-vous n'avait pas eu lieu depuis 2020 du fait de la crise sanitaire et était de ce fait très attendu.

Pour les personnes qui n'ont pas pu participer à ce repas, la municipalité a innové en offrant des bons d'achat utilisables au choix des bénéficiaires dans tous les commerces de la commune. Cette initiative a été appréciée par tous, permettant à chacun(e) de se faire plaisir tout en apportant un souffle à la dynamisation de l'économie locale.

À noter que lors de ce repas, la centenaire Suzanne Roche (102 printemps), et doyenne de la commune, a rejoint les convives au moment du dessert.



C'est le maire Jean-Michel Monteil et la conseillère municipale déléguée à la cohésion sociale et aux aînés ruraux Danielle Clavel qui sont allés personnellement la chercher à son domicile.



Les élus solidaires des personnes fragiles et isolées

La municipalité rappelle que les élues chargées des affaires sociales, Christelle Cantaloube, Danielle Clavel et Georgette Laumond restent à votre écoute. Elles demeurent attentives au bien-être des personnes fragiles et/ou isolées, et ce en toute saison et toutes circonstances.

L'été pouvant être parfois marqué par des épisodes de très fortes chaleurs, il est bon de rappeler les précautions essentielles :

- ✓ S'hydrater régulièrement,
- ✓ Se rafraîchir le corps (brumisateur, ventilateur, climatiseur, etc.),
- ✓ Éviter de sortir au moment des pics de chaleur (notamment entre 12h et 16h),
- ✓ Limiter les efforts physiques,
- ✓ Maintenir son logement le plus frais possible.

Il est également important de donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et de solliciter si besoin l'aide de la municipalité en contactant le 05 55 85 50 25.

Un élu vous rappellera dans les plus brefs délais.



Le moustique tigre : prévention et conseils pour s'en protéger

Le moustique tigre est présent en Corrèze. Il fait l'objet d'une surveillance car il peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et du Zika.

Actuellement, il n'y a pas d'épidémie de ces maladies en France métropolitaine mais, pour lutter contre ce risque, quelques gestes simples sont à adopter.

Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre. Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre : il est tout petit (environ 5 mm), il a des rayures noires et blanches (pas de jaune) sur le corps et les pattes. Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir). Sa piqure est douloureuse.



Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petite quantité), ces œufs donnent ensuite des larves. C'est là qu'il faut agir, et ce, du mois d'avril au mois de novembre :

- En supprimant au maximum et régulièrement les eaux stagnantes à l'inté-

rieur comme à l'extérieur (coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants...).

- En vérifiant le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières.
- En couvrant les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.
- En invitant vos voisins à en faire autant car le moustique tigre vit dans un périmètre de 150 m... Faites passer l'information autour de vous !

Pour se protéger des moustiques tigre, il est conseillé de :

- Porter des vêtements couvrants et amples.
- Utiliser des produits anti-moustiques. Ils contiennent un principe actif qui éloigne les insectes sans toutefois les tuer (à appliquer sur toutes les parties découvertes du corps, sauf muqueuses et lésions cutanées étendues et à renouveler régulièrement). La liste des répulsifs anti-moustiques est disponible sur www.social-sante.gouv.fr/repulsifs-moustiques. Pour les jeunes enfants, employer en priorité une moustiquaire de berceau et des vêtements couvrants.
- Protéger son intérieur en équipant les portes et fenêtres de moustiquaires.
- Utiliser des répulsifs comme les diffu-



seurs électriques et/ou des tortillons fumigènes à l'extérieur de l'habitat.

- Garder son intérieur le plus frais possible.

Fièvre brutale, douleurs musculaires ou articulaires, maux de tête, larmoiements, éruption cutanée avec ou sans fièvre..., si vous ressentez ces symptômes, consultez rapidement un médecin.

Si vous êtes enceinte, évitez de voyager dans des zones où le moustique est présent. Le virus zika peut engendrer de graves anomalies du développement cérébral chez l'enfant.

Pour plus d'informations :
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Vous avez reconnu le moustique tigre ?
Signalez sa présence :
www.signalement-moustique.fr

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

ARS
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

**COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !**

Dengue, chikungunya, zika
PROTÉGEONS-NOUS !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir...
PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

NUMÉROS UTILES

Communauté de communes Midi Corrèzien

Secrétariat : 05 55 84 31 00
contact@midicorrezien.com
Instance de Coordination
pour l'Autonomie : 05 55 84 05 05
Maison du Département : 05 19 07 81 21

Gendarmerie : 05 55 85 50 02
Sapeurs pompiers : 18 (112 depuis un portable)
Collège : 05 44 41 92 40
Déchetterie : 06 15 08 98 18
École maternelle : 05 55 24 41 12
École élémentaire : 05 55 85 59 72
Espace missionnaire de Tulle : 05 55 26 71 72
Information Croix-Rouge : 05 55 23 78 04
Maison de retraite : 05 55 85 50 20
La Poste - Bourg : 36 31
Office de tourisme
Vallée de la Dordogne Corrèzienne :
05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94
info@vallee-dordogne.com
Pharmacie : Lionel Bockaert 05 55 85 50 07
Trésor public (Beaulieu) : 05 55 91 11 52

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Médecins

> Dr Aymeric Arlabosse
05 55 92 69 69 / 06 12 48 33 35
> Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas
et Dr Gabrielle Neuville-Rougé
05 55 92 69 65
> Urgences, le week-end et la nuit15

Dentiste

Dr Sabin Sarb (chirurgien dentaire)
et Isabelle Leroux (assistante) 05 55 92 69 55

Sage-femme

Élodie Mas 05 55 92 69 59
Masseurs-kinésithérapeutes 05 55 92 69 60

Vinciane Baquet, Benjamin Lecavelier,
Eloi Lecavelier, Myriam Lina,
Amandine Schuller et Céline Souteyrand

Diététicienne, nutritionniste

Gisèle Vergne 06 10 46 08 94
Infirmières libérales 05 55 92 69 51

Elodie Giraud, Nathalie Meyrignac,
Valérie Senepin, Sarah Vechanbe

Infirmières MSA 05 55 92 69 52
Anne Alonso, Corinne Champeau, Florence

Brousse Estruc, Christelle Eyrignoux

Orthophonistes 05 55 92 69 54

Régine Marin et Laurie Villaret Cazadamont

Psychologue, Élise Patéroul 06 60 19 30 33

Sophrologue, Catherine Buf. 06 09 63 06 05

Ambulances VSL Beynat Assistance
..... 05 55 85 59 59

AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ HORS MAISON DE SANTÉ

Massages, hypnothérapie, réflexologie
plantaire, yoga adapté, pour tous

À domicile ou sur place (sur RDV).

Omeid Zen (rue de la mairie) 06 74 93 16 94

Ostéopathe, Gaëlle Renié

(rue Hortense Puyhaubert) 06 45 38 76 88

Réflexologue, Véronique Peuchamiel

(rue Hortense Puyhaubert) 06 30 25 08 95

Réflexologue,

Bernadette Bonal 06 77 16 77 75

Agenda

Les principales manifestations citées ci-dessous
ne concernent pas les animations estivales,
détaillées par ailleurs dans le dépliant
joint à ce journal

Dimanche 10 septembre

Forum des associations dans le bourg.

Vendredi 22 au dimanche 24 septembre

Festival Accordéon Passion organisé
par le club des Bruyères.

Lundi 25 septembre

Foire aux veaux de lait.

Vendredi 6 ou samedi 7 octobre

Soirée Ciné-débat sur la forêt et la biodiversité
proposée par les Amis de Beynat.

Dimanche 8 octobre

Concours de pétanque au stade avec
les renards des surfaces.

Dimanche 15 octobre

Foire primée départementale de la châtaigne
et du marron avec animations dès la veille.

Vendredi 20 octobre

Séance cinéma au foyer.

Jeudi 26 octobre

Foire primée aux bovins gras.

Lundi 30 octobre

Foire aux veaux de lait.

Vendredi 11 novembre

Défi des poilus.

Vendredi 17 novembre

Séance cinéma au foyer.

Dimanche 19 novembre

Loto du club des bruyères.

Vendredi 24 novembre

Conférence d'Aurélien Barrière sur le loup
proposée par les Amis de Beynat.

Dimanche 26 novembre

Projection ballet Casse-Noisette par Corrèze
Danse.

Lundi 27 novembre

Foire primée aux veaux de lait.

Vendredi 1^{er} ou 8 décembre

Belote à Espagnagol (Téléthon).

Samedi 2 ou 9 décembre

Tournoi de foot en salle proposé par
les renards des surfaces (Téléthon).

Samedi 10 décembre

Spectacle de fin d'année de l'association
ballet Corrèze Danse.

Dimanche 17 décembre

Concert de Noël avec le Chœur de la Vézère,
proposé par les Amis de Beynat.

Vendredi 22 décembre

Séance cinéma au foyer.

Mardi 26 décembre

Foire aux veaux de lait.

Mémo

RENTREE DES CLASSES

Lundi 4 septembre 2023

VACANCES DE TOUSSAINT

Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre

VACANCES DE NOËL

Du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier

Carnet

NAISSANCES

Izïa, née le 23 décembre 2022, fille de Antoine
VERLET et Ophélie DIBLANC (allée du Stade).

Adèle, née le 2 janvier 2023, fille de François
GILQUIN et Sylvie HALLYNCK (Le Vergnat).

Adam, né le 24 février 2023, fils de Oualid
ZAHAM et Sara BENHALIMA (rue Michel
Bernical).

Côme, née le 11 juin 2023, fille de Thomas
CHAPPOUX et Claire PRODEL (allée du Stade).

MARIAGE

Didier PENOT et Françoise LASSERRE,
le 6 mai 2023.

DÉCÈS

René DURRAC, le 12 octobre 2022
(route d'Argentat).

Marie VEYRIRAS, née LAVAUD,
le 16 novembre 2022 (Groschamp).

Marie-Rose MURAT, née CHARLOT,
le 30 décembre 2022 (rue du Cabas).

Pierrette MANUS, née MANDIN,
le 8 janvier 2023 (EHPAD).

Guy DIOT, le 10 janvier 2022 (EHPAD).

Marie BEAUVÉRIE, née LUDIER,
le 17 janvier 2023 (EHPAD).

Yvette CHARBONNEL, née VAUJOUR,
le 29 janvier 2023 (EHPAD).

Julien BERTHOUMEYRIE, le 5 mars 2023
(EHPAD).

Henri BECHAREL, le 25 mars 2023 (EHPAD).

Yvette SOL, née BROUSOLE,
le 26 mars 2023 (EHPAD).

Philippe RICO, le 11 avril 2023 (rue du Cabas).

Antoinette BERCHE, née COULOUMY,
le 19 avril 2023 (EHPAD).

Pratique

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

De 14 h à 18 h les lundis, mercredis et vendredis.
De 8 h à 12 h les mardis et jeudis.
Toute la journée le samedi (8 h-12 h et 14 h-18 h).
Tél. 06 15 08 98 18

LA MAIRIE

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT
Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81
E-mail : mairie@beynat.fr
www.beynat.fr

Accueil en mairie

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h.
Le samedi matin : 8h30 à 12h.

Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,
sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.



La Clé des Champs : journal municipal de Beynat
Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat - 19190 Beynat
Directeur de la publication : Jean-Michel MONTEIL
Responsables de la rédaction : Christine CARBONNEIL et Yann LOMENECH
Avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal et des associations.
Photos : Yann LOMENECH, le Club photo, Claude BESSE, les élus et responsables associatifs.
Mise en page : Sophie ADENIS - Brive.
Impression : sur papier PEFC® par MAUGEIN Imprimeurs, adhérent **IMPRIM'VERT®**



RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ DU DIMANCHE À BEYNAT

Notre marché hebdomadaire se déroule tous les dimanches matin de 8h30 à 12h au cœur du village sous la halle Claude Duneton.

La proximité, la qualité et la diversité des produits que l'on y trouve font sa force et contribuent à sa popularité et à son attractivité grandissante.

Les producteurs qui y participent sont unanimes sur le caractère convivial de ce rendez-vous dominical qui permet aux beynatois et aux habitants des communes voisines de venir s'approvisionner.

Nombreux sont ceux qui apprécient également le fait qu'il soit couvert, facile d'accès et situé à deux pas des commerces, cafés et restaurants alentours.



Jean-Claude Ginières propose du pain au levain cuit au four à bois. Ses brioches, cookies, sablés et amarettis ne vous laisseront pas insensibles.



Aurélien Prugne de la Ferme des Collines vous donne à découvrir plus 60 sortes de fromages (vache, chèvre, brebis), divers produits laitiers et de la charcuterie artisanale.



Christine Juin régale les visiteurs avec ses fraises, légumes de saison et œufs. À l'automne, ses châtaignes blanchies sont très demandées.



L'apicultrice Christelle Leprince propose du miel issu de ruchers situés au Peuch. Elle vend aussi du pain d'épices et réalise des tourtons sur place.



Après d'Émilie Jubertie vous trouverez du poulet fermier, entier ou à la découpe, mais aussi des œufs. Elle élève ses volailles avec passion et privilégie la qualité à la quantité.



Marjorie et François Tavé vendent jus de pommes, charcuterie, confitures, conserves, soupes... avec une mention spéciale pour leurs saucissons et chorizos élaborés à partir des porcs élevés sur leur ferme.



Kelly et Mathieu Alloteau proposent des légumes de saison. Ils s'inscrivent dans une démarche de maraîchage respectant la nature et le vivant. Cet été, venez savourer leurs myrtilles et autres petits fruits.



Beynat
- Corrèze -



Yann Forsyth du Petit Marquisat est un traiteur inimitable sur la qualité. Ses plats à emporter sont variés et savoureux. En cette période estivale, sa paëlla est un incontournable du marché.



Les fruits et légumes du primeur Jean-Philippe Delage sont de tout premier choix. Sur son étal cohabitent des produits locaux, mais aussi des melons et des abricots de Provence.



Quelle chance pour les beynatois d'avoir un poissonnier sur le marché ! Les produits de Fabrice Grolhier (huîtres, poissons, crustacés, coquillages) proviennent directement des ports de La Rochelle et de La Cofinière.



Jean-Paul Tronche de la ferme de Brossard vend des légumes de saison dont des tomates très appréciées. Il propose aussi des châtaignes et dérivés, notamment des confitures estampillées du label « Origine Corrèze ».



Jean-Jacques Faure de la ferme de la Méjoul propose des produits frais ou en conserves (selon la saison) à base de canard : foie gras, confits, magrets et autres nillettes savoureuses.



Rosalie Zink de la ferme de Rosalie élève des bovins de race vosgienne. Elle nous fait découvrir la qualité d'une viande peu connue en terre limousine, mais néanmoins savoureuse. Elle propose aussi de délicieuses tourtes.



Xiaoyan Li vous régale avec une large gamme de plats traditionnels chinois. Un dépaysement total et des saveurs venues d'ailleurs. À l'automne, elle cuisine même des raviolis à base de châtaignes !



Le paysagiste Julien Merle propose plus de 150 variétés de plantes et végétaux, tous adaptés aux sols et au climat de notre région. Au-delà de la vente, le beynatois donne des conseils avisés à ses clients.



Le trufficulteur Alain Tournier est présent en saison avec des truffes blanches et noires. Il vend aussi des cerises, des prunes et des noix.



Didier Celles de la ferme du Sud-co à Astailac participe au marché beynatois de juin à septembre durant la saison des fraises et autres petits fruits.